# Rapport de l'assemblée générale statuaire de l'asbl F.R.B.E. du 20 mars 2004, qui a eu lieu à Anderlecht au local du Chessclub Anderlecht, Rue Demosthène – Demosthenesstraat 40 à Anderlecht

L'assemblée commence à 14h15.

Etaient présents :

Pour la F.E.F.B.: 10 membres + 6 mandataires

Pour la S.V.D.B.: 3 membres

Pour le V.S.F. :16 membres + 15 mandataires

Les noms des personnes présentes ainsi que ceux des mandataires sont joints dans la partie supplément 1.

## 1) Mot du président

M. Van Emmelo souhaite brièvement la bienvenue à tout le monde et remercie le club pour son hospitalité. Il demande une minute de silence en mémoire de M. Gerard Heynen, membre d'honneur.

# 2) Désignation de deux scrutateurs

Tom Piceu (VSF) et Damien André (FEFB) sont désignés comme scrutateurs

#### 3) Approbation de l'agenda

Le point 11 « Motion de censure » devrait être modifiée en « Demande de révocation du responsable des jeunes. » Philippe van Speybroeck pense que l'ordre du jour ne peut pas être modifié vu qu'il est déjà distribué. Point 19 3 Modification du règlement d'ordre intérieur et du règlement des tournois. Hans Temmerman demande un vote.

POUR: 39 CONTRE: 8 ABSTENTION: 3

L'ordre du jour est modifié.

# 4) Approbation du rapport de l'A.G. du 29 mars 2003

Le rapport est approuvé.

#### 5) Rapport du président

Le président lit son rapport, qui fait partie du compte rendu, rédigé à propos de cette assemblée. Il n'y a aucune remarque.

#### 6) Rapport du secrétaire

Le secrétaire fait un rapport bref. Son rapport écrit est inclus dans le compte rendu. Il n'y a aucune remarque.

# 7) Rapport du trésorier

Son rapport est inclus dans le compte rendu. Il explique brièvement son contenu. Fabrice Grobelny demande ce qu'il va se passer avec le budget de référence. Ce point sera traité lors d'une assemblée générale extraordinaire ou lors de l'assemblée générale de 2005. Bernard Malfliet fait remarquer que la décision de ne plus déléguer Luc Winants lors de tournois internationaux a été prise par le Comité Exécutif et venait d'être prise par le Comité Central.

## 8) Rapport du DT

Le rapport fait partie du compte rendu et en tant que tel, ajouté à ce rapport. Raymond van Melsen le remercie pour le rapport en français. Il est proposé d'avoir deux point de

consultations pour communiquer via internet. André Damien trouve que la sélection du championnat d'Europe devrait être connue plus vite.

# 9) Rapport du directeur du classement

Son rapport est ajouté au compte rendu. Il n'y a pas de remarque.

# 10) Rapport du responsable des jeunes

Son rapport fait partie du compte rendu. Philippe Van Speybroeck commente sa réalisation.

#### 11) Question de la destitution du responsable des jeunes

La plainte de la FEFB à l'égard du responsable nationale des jeunes est insérée dans le compte rendu. Claude Bikady commente cette plainte, après quoi Philippe Van Speybroeck reçoit une chance de se défendre. Avant de voter, l'assemblée générale est suspendue pendant 5 minutes (15h25-15h30).

Est-ce que le responsable des jeunes est suspendu?

VSF POUR: 13 CONTRE: 16 ABSTENTION: 1 FEFB POUR: 15 CONTRE: 1 ABSTENTION: 0 SVDB POUR: 3 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NOMBRE DE VOIX NON VALABLE(S): 1

TOWERE DE VOILTVOIT VILLIBEE (6) . I

Le responsable des jeunes n'est PAS suspendu, vu que qu'il n'y a pas de double majorité.

# 12) Rapport du délégué FIDE

Le rapport est inséré dans le compte rendu. Claude Bikady demande où en est l'attribution de la norme de Bruno Laurent. Dirk De Ridder répond que la règle pour l'application de cette norme n'est pas encore en vigueur au moment où Bruno Laurent aurait dû l'obtenir. Au tournoi de Rochefort, il y avait trop peu de titrés présents pour parler d'un tournoi à normes.

# 13) Rapport du délégué COIB

Le délégué COIB fait un rapport bref. Son rapport écrit est ajouté au compte rendu. Il n'y a aucune remarque.

#### Rapport du président du CAI

André Bréda est hospitalisé et ne fait par conséquent aucun rapport. André abandonne sa fonction de président de CAI.

#### 14) Bilan 2003 – rapport des administrateurs – décharge de l'administration

Toutes les données nécessaires sont ajoutées au compte rendu. Albert Michels commente brièvement la situation. Quelques questions d'ordre pratique sont posées auxquelles Albert Michels répond sans problème.

Le rapport des administrateurs est lu à voix haute par Jean-Christophe Thiry, administrateur de la FEFB et Mitchel Varendonck qui lit à voix haute le rapport de M Rudy Defour, administrateur du VSF. La comptabilité est examinée et se trouve être correcte, toutes les activités y sont correctement incorporées. Les deux administrateurs demandent d'approuver la comptabilité et décharge est donnée à l'administration.

Le Conseil de l'administration de Fédération Royale Belge des Echecs asbl reçoit l'approbation unanime de l'Assemblée générale.

#### 15) Budget 2004 et budget 2005 – désignation des vérificateurs aux comptes pour 2004

Le budget est incorporé au compte rendu. Le trésorier Albert Michiels parcourt le budget proposé. Remi Limbourg propose d'étendre l'assurance Responsabilité civile à tous les clubs. La FEFB trouve également cela utile. Jean-Marie Piron fait remarquer que la simulation à long terme ne va dans le sens d'un Secrétariat permanent.

Approbation du budget 2004 : 50 votes : unanimement POUR Le budget est approuvé.

Approbation du budget 2005, étant donné que la nouvelle législation l'exige :

50 votes: unanimement POUR

Le budget est approuvé.

Sont désignés en tant que vérificateurs au compte:

- Jean-Christophe Thiry (FEFB)
- Albert Van Camp (VSF)

17) Election: 50 votes

Président John van Emmelo: VSF POUR: 28, CONTRE: 0, ABSTENTION: 2

FEFB POUR: 11, CONTRE: 2, ABSTENTION: 3 SDVB POUR: 3, CONTRE: 0, ABSTENTION: 0

VOIX NON VALABLE(S): 1

**ELU** 

Secrétaire Mitchel Varendonck: VSF POUR: 27, CONTRE: 3, ABSTENTION: 0

FEFB POUR: 11, CONTRE: 3, ABSTENTION: 2 SDVB POUR: 3, CONTRE: 0, ABSTENTION: 0

VOIX NON-VALABLE(S): 1

**ELU** 

Trésorier Albert Michels: VSF POUR: 30, CONTRE: 0, ABSTENTION: 0

FEFB POUR: 16, CONTRE: 0, ABSTENTION: 0 SDVB POUR: 3, CONTRE: 0, ABSTENTION: 0

VOIX NON-VALABLE(S): 1

**ELU** 

#### 18) Modification éventuelle de l'article 2 des statuts F.R.B.E. asbl:

Vu que le secrétaire est réélu, il n'y a pas de changement d'adresse à opérer.

#### 19) Modification du règlement de Tournoi

Avant de passer au vote, les personnes présentes échangent leurs impressions et leurs idées et parlent des différentes versions possibles.

## Voorstellen tot wijziging van het Huishoudelijk Reglement Propositions de changement du Règlement d'Ordre Intérieur

(toevoegen) Art.11.g. Hij is verantwoordelijk voor de goede werking van het Sportcomité en het Beroepscomité. (ajouter) Art.11.g. Il est responsable du bon fonctionnement du Comité Sportif et du Comité d'Appel.

VSF: POUR: 20 CONTRE: 8 ABSTENTION: 3 FEFB: POUR: 16 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 SVDB: POUR: 3 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

#### **ACCEPTE**

(toevoegen) Art.13.b. De verslagen van de vergadering zijn degene die opgesteld zijn in de moedertaal van de secretaris. Hij is verantwoordelijk voor de verspreiding en de vertaling ervan.

(ajouter) Art.13.b. Les rapports des réunions sont ceux rédigés dans la langue maternelle du secrétaire. Il est responsable pour la distribution et la traduction.

VSF: POUR: 29 CONTRE: 2 ABSTENTION: 0 FEFB: POUR: 16 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 SVDB: POUR: 3 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

**ACCEPTE** 

(toevoegen) Art.13.d. De referentieteksten voor Statuten, Huishoudelijk Reglement en Wedstrijdreglementen zijn de Franstalige teksten. De secretaris beheert deze teksten. Hij houdt ze ten allen tijde up-to-date en zorgt dat de vertalingen voorhanden zijn.

(ajouter) Art.13.d. Les textes de référence des Statuts, du Règlement d'Ordre Intérieur et des Règlements des Tournois sont les textes francophones. Le secrétaire est responsable de ces textes. Il les tient à jour et fait le nécessaire pour que les traductions soient disponibles.

VSF: POUR: 15 CONTRE: 14 ABSTENTION: 2 FEFB: POUR: 13 CONTRE: 0 ABSTENTION: 3 SVDB: POUR: 3 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

**REFUSE** 

### Voorstellen tot wijziging van het WedstrijdReglement Propositions de changement du Règlement des tournois

(toevoegen) Art. 3.h. Wordt als aktief speler beschouwd, diegene voor wie tijdens de jongste twee jaar minstens 30 partijen in de nationale <u>en/of internationale</u> elo-klassering verwerkt werden.

(ajouter) Art. 3.h. Est réputé joueur actif tout joueur qui a joué 30 parties minimum comptabilisées à l'Elo national <u>et/ou international</u> des deux dernières années.

VSF: POUR: 31 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 FEFB: POUR: 9 CONTRE: 2 ABSTENTION: 5 SVDB: POUR: 3 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

**ACCEPTE** 

(wijzigen) Art. 29.b. ... De ronden grijpen in principe plaats op de eerste en derde zondag van elke maand, tussen 1 september en 15 april.

(modifier) Art. 29.b. ... Les rondes ont lieu en principe le 1er et le 3ème dimanche de chaque mois entre le 1er <u>septembre</u> et le 15 avril.

VSF: POUR: 29 CONTRE: 2 ABSTENTION: 0 FEFB: POUR: 11 CONTRE: 3 ABSTENTION: 2 SVDB: POUR: 3 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

**ACCEPTE** 

# 20) Communication par les fédérations culturelles de leur membres pour la commission sportive et d'appel

Comité sportif :

VSF: Sylvin De Vet, Freddy De Simpelaere FEFB: Damien André, Lorenzo Lanciers

(Francis Knudde en Geoffrey Lhost: reserve)

SVDB: Victor Schleck, Werner Paulus

Comité d'appel:

VSF: Gunter Deleyn, Marc Bils, Peter Beeckmans FEFB: Jean-Christophe Thiry, Fabrice Grobleny

(Marc Janssens en Raymond Van Melsen: réserve)

SVDB: Bernd Loo (Xavier Koonen: réserve)

#### 19) Divers

- ➤ Dirk De Ridder communique qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet, les GSM sont absolument interdits pendant un tournoi. Le non-respect de cette règle entraîne directement la perte de la partie.
- L'envoi de cartes d'IC, à partir de la prochaine saison, ne se fait plus que par ordinateur. François Fontigny est d'avis que l'art. 36.c. soit modifié lors de la prochaine AG.
- Raymond van Melsen aborde le problème de l'A.B.E.
- Frabrice Grobleny a déjà envoyé un recommandé écrit au président, mais n'a jamais reçu de réaction à ce propos.
- Claude Bikady veut attirer l'attention sur les opposants au point 11 à cause desquels les membres du Comité Central devront travailler de façon chaotique à partir de maintenant.

L'Assemblé Générale statuaire se clôture à 18h00.

Le Secrétaire, Mitchel Varendonck